

Pour une sémantique des textes

François RASTIER

INaLF CNRS

ON CONNAÎT LA SITUATION des sciences sociales, et elle ne laisse pas d'inquiéter. Le sociologisme issu de certaines formes périmées du marxisme n'a plus le moyen théorique de leur servir de langage commun. Elles sont affrontées d'une part à des tentatives de réduction venant des neurosciences et des sciences cognitives; d'autre part et complémentairement, la technologisation croissante de la recherche scientifique conduit à ne plus vraiment subventionner que les programmes susceptibles d'aboutir à des brevets¹. Le même utilitarisme à courte vue voudrait réduire la part des études littéraires.

Si l'on se tourne vers l'objet de ces disciplines, on voit que dans l'espace nous avons accumulé des connaissances sans précédent sur la diversité des langues et des sociétés humaines; et dans le temps, que l'effort, sans précédent lui aussi, d'inventaire et de conservation du patrimoine culturel à l'échelon mondial appelle et permet à présent une réflexion théorique pour penser la diversité de ce patrimoine. Cela permettra aussi de mieux mettre en valeur la diversité culturelle d'aujourd'hui, pour éviter qu'elle ne se réduise encore.

Cette exigence n'impose pas d'opposer un relativisme frileux à un universalisme dogmatique. Mais, loin des réductions biologiques ou sociologiques qui ont tenté ce siècle, d'affirmer l'autonomie et la spécificité de la sphère culturelle. Cela nous invite à poursuivre, dans la direction tracée notamment par Cassirer, l'entreprise d'une philosophie des formes symboliques. Elle trace les contours d'une sémiotique des cultures, fédérant en premier lieu la linguistique, l'histoire et

¹ Je lis dans une lettre circulaire que vient de m'adresser le ministre de la recherche que le programme-cadre européen « présente des inflexions sur les priorités thématiques. Ces inflexions laissent cependant peu de place aux sciences de l'homme et de la société, sauf à les voir prises en compte dans les programmes à dominante technologique ».

l'anthropologie. Elle pose la question d'un projet refondateur pour les sciences sociales, naguère encore tentées par diverses idéologies politiques.

1. PROBLÉMATIQUE

J'aborderai cette question par quelques réflexions sur un domaine de ma compétence, la sémantique du texte.

La morphosyntaxe constitue de l'avis général le domaine de prédilection de la linguistique. Elle doit encore beaucoup à l'héritage séculaire de la grammaire. Même la linguistique historique et comparée fondait ses comparaisons sur l'analyse morphosyntaxique. Et le positivisme contemporain a renforcé encore cette prédilection.

La place marginale tardivement concédée à la sémantique lui est encore contestée. En effet, la sémantique déborde naturellement le cadre morphosyntaxique. Elle fait le lien entre les paliers morphosyntaxiques du mot et de la phrase, et, plus remarquablement encore, entre le palier de la phrase et celui du texte, qui n'a pas, comme on le sait, de définition morphosyntaxique. Les pratiques d'expansion paraphrastique en témoignent, quand par exemple elles autorisent une relation d'équivalence entre un mot et le syntagme, la phrase, voire les phrases qui le définissent. A l'inverse et complémentairement, les pratiques de résumé permettent d'établir une équivalence sémantique entre le texte et la phrase, voire le mot.

Le statut d'une sémantique des textes dépendra bien entendu de l'évolution de la linguistique. Si elle demeure centrée sur la morphosyntaxe, elle reléguera la sémantique des textes à ses confins, ou la délèguera à d'autres disciplines. J'ignore si une sémantique des textes pourra se développer au sein de la linguistique. Elle demeurera néanmoins nécessairement fondée sur des critères linguistiques. Elle devra tenir compte des connaissances acquises dans d'autres disciplines : juridiques, religieuses, littéraires, notamment. Elle peut entretenir des relations précises et réglées avec des disciplines non scientifiques, ce qui me paraît à tout prendre meilleur que des relations confuses avec des sciences dites dures.

Est-ce à dire qu'elle cesse pour autant d'appartenir à la linguistique ? Cela dépend de la linguistique académique, où un courant scientifique s'en tient à une restriction positiviste de l'objet, au palier morphosyntaxique notamment. Si l'on convient du caractère empirique de la linguistique,

encore doit-on distinguer entre son aspect nomologique et son aspect descriptif. Si l'aspect nomologique l'emporte, la linguistique devient une discipline normative, qui par le jeu des exemples et des contre-exemples, cherche en fait à instaurer ou maintenir des normes de grammaticalité voire de sémantité. Quand à l'inverse l'aspect descriptif l'emporte, la linguistique n'est plus normative mais simplement descriptive, et accorde aux faits une place tout autre, s'interdisant de leur imposer un ordre sous la forme de règles absolues. Or de telles règles sont de l'avis général exclues au palier du texte.

Mais au plan scientifique, nous le verrons, tout engage la linguistique à prendre les textes pour objet; même si cet objet, tout comme d'ailleurs le langage, se voit aussi étudié par d'autres disciplines qui ne partagent pas ses objectifs. Elle affronte alors des problèmes d'une autre échelle, en vraie grandeur pourrait-on dire. Elle n'abandonne pas pour autant son domaine de prédilection, la phrase, mais au contraire se prépare à y faire retour d'une façon nouvelle, dans la mesure où le global détermine le local. Si l'on ne peut réduire un texte à une suite de phrases, une phrase reçoit évidemment du texte où elle figure des déterminations inoubliables, jusque sur sa syntaxe, voire sa phonétique.

1. 1. QU'EST-CE QU'UN TEXTE ?

Nous entendrons provisoirement le mot *texte* au sens large, comme palier de la description linguistique. Cette acception se heurte à une double résistance.

Tout d'abord, les traditions philologique et herméneutique ont toutes deux transmis une conception quelque peu sacralisée du concept de texte. Pour elle, un texte est tout d'abord un écrit; et, sa lettre fixée, il fait référence (pour la philologie), il fait autorité (pour l'herméneutique juridique), il fait foi (pour l'herméneutique religieuse). Bref, le texte a une fonction institutionnelle dans nos sociétés de droit écrit et dans nos religions du Livre.

Par ailleurs, la tradition grammaticale et linguistique s'est bornée au mot et à la phrase et n'a jamais considéré le texte comme un palier de description. La textualité reste à définir et à spécifier, en dépassant les objectifs restreints de la rhétorique et de la poétique. On objectera que le mot de *discours* eût alors mieux convenu à notre propos : non, car le mot *discours*, s'il suppose une étendue, garde une acception générale, alors que *texte* peut désigner une production linguistique particulière. Nous entendons donc décrire l'espace qui unit le texte, comme degré de

complexité linguistique, et les textes, considérés comme des unités empiriques.

1. 2. LES PÔLES EXTRINSÈQUES DU TEXTE

Les théories sémantiques du texte sont évidemment tributaires de la façon de concevoir la signification linguistique. Par exemple, une théorie réaliste de la signification définit le signe par rapport à un référent, et tendra à définir le texte de même².

Or, c'est là une constante de la tradition occidentale, la signification a toujours été définie relativement au signe, et non au texte, comme si l'on pouvait conclure de l'un à l'autre. En outre le signe a toujours été défini relativement aux représentations mentales ou aux choses, mais non par rapport aux autres signes³; le signe n'est sorti de sa solitude qu'il y a peu. Nous allons préciser les difficultés soulevées par cette approche traditionnelle en examinant l'incidence du modèle de Bühler sur la conception fonctionnelle du texte.

Bühler part de la constatation du *Cratyle* que le langage est un *organon*, un instrument, mais reproche à Platon de s'en être tenu au rapport entre sons et choses. Au modèle de la représentation qui va du mot à la chose par l'intermédiaire du concept, il ajoute donc deux pôles, émetteur et récepteur, et spécifie trois relations sémiotiques qui toutes jointes élèvent le phénomène acoustique à la dignité de signe : (i) la représentation (de choses et d'états de choses ou relations) en tant que le signe est un symbole; (ii) l'expression en tant qu'il est un indice ou symptôme de l'émetteur; (iii) l'appellation en tant qu'il est un signal pour le récepteur (*Sprachtheorie*, I.1.2). Le signe se trouve alors réduit à une épiphanie simplement matérielle qui n'a de sens que relativement à trois relata non linguistiques : le monde de référence, l'émetteur et le récepteur. Le modèle de Bühler rajoute au modèle aristotélicien présenté au début du *Peri hermèneias*⁴ les deux pôles de l'émetteur et du récepteur, ou plus précisément assigne des sites psychologiques au

² Je conserve ici la distinction ordinaire qui oppose le signe et le texte comme le simple au complexe, bien que d'excellents sémioticiens, comme Peirce et Hjelmslev aient considéré le texte comme un signe.

³ Le paradigme différentiel en linguistique définit certes les signes les uns par rapport aux autres, et notamment, par le concept de valeur, les signifiés les uns par rapport aux autres.

⁴ Pour une présentation de ce modèle qui a donné naissance au triangle sémiotique classique mot / concept / chose, cf. RASTIER, 1990.

concept, en l'affectant, sous des espèces sémiotiques différentes, à ces deux personnages. Il conjoint ainsi un modèle de l'expression (*peri hermeneias* signifie *de l'expression* plutôt que *de l'interprétation*) et un modèle de l'interprétation de type indiciaire, issu de la tradition rhétorique, et repris par l'augustinisme⁵.

Il est certes utile de reconnaître ces trois pôles extrinsèques de la signification, mais en se souvenant que leur correspondent trois réductions classiques :

1. Un modèle de la *référence* n'est pas un modèle du texte : cette explication extrinsèque s'appuie certes sur la longue et puissante tradition du réalisme philosophique⁶.
2. Un modèle de l'*intention* ou de la production n'est pas un modèle du texte, du moins tant qu'il n'est pas articulé à un modèle linguistique. Mais même alors, l'intention demeure une conjecture.
3. Un modèle de l'*interprétation* n'est pas non plus un modèle du texte. La psycholinguistique abstraite du *Lecteur-modèle* (Eco) ou du *Superreader* (Riffaterre) hypostasie les performances bien réelles de ces deux auteurs, mais ne peut prétendre, nous semble-t-il, à une validité plus étendue.

⁵ Sur ce modèle indiciaire de l'inférence, cf. RASTIER (1991 : ch. III). La force et l'originalité du modèle de Bühler réside dans la synthèse des deux paradigmes de la signification, référentiel et inférentiel, auxquels on peut associer symboliquement les noms d'Aristote et d'Augustin.

⁶ JACQUES (1992 : 94) prête à Aristote ces deux critères : « Un texte est un parce qu'il parle d'un seul et même objet, dont il est question, ou bien parce qu'il est tenu ensemble (*sundesmô*) par des conjonctions » et renvoie à *Peri hermeneias* : 17a 15-17, *Poétique* : 1457 a 28 sq., *Métaphysique* : 1045 a, 12 sq.). Le premier critère est extensionnel, et suppose que le référent détermine la cohérence ; le second est intensionnel, et fait dépendre d'articulations logiques ou syntaxiques ce que l'on appelle aujourd'hui la cohésion, voire la connexité. La présentation est séduisante, mais il est délicat de traduire *logos* par *texte*; en outre, il faut noter la différence d'étendue entre les deux acceptions du mot *logos* dans le texte d'Aristote : la *définition* sert d'exemple pour la première, l'*Illiade* illustre la seconde. La première est d'inspiration logique, référentielle, et anticipe l'acception de *logos* comme proposition déclarative; la seconde est d'inspiration rhétorique et poétique.

Les trois réductions que nous venons de mentionner s'appuient sur deux simplifications ordinaires dans les sciences du langage, toujours fascinées par les sciences de la nature ou de la vie :

- La *simplification causale* voudrait qu'il y ait des causes isolables, et que l'effet se connaisse tout entier dans la cause (ici, l'intention de l'émetteur ou du récepteur). Cette simplification témoigne du prestige des sciences physiques, que le positivisme avait exalté⁷. Elle permet la réduction des faits humains au psychologique, du psychologique au neurologique, puis au physico-chimique. Elle repose sur l'idée d'un déterminisme universel, qui voudrait régir par les mêmes lois tous les niveaux de la réalité, ou toutes les « couches de l'Être ».
- La *simplification fonctionnelle* dépose en creux dans le langage l'empreinte de la maîtresse qu'il sert, la pensée, traditionnellement considérée comme autarcique et dominatrice. Si le langage est un instrument, il est déterminé par ses fonctions. On reconnaît là le modèle des sciences de la vie, et le précepte adaptationniste que la fonction crée l'organe. La linguistique fonctionnelle procède de cette autre forme de déterminisme⁸. En linguistique textuelle, le fonctionnalisme sous-tend de nombreux modèles, qui classent les textes selon leur fonction dominante (cf. par exemple le modèle de Beaugrande et Dressler, 1984).

Le modèle de Bühler a fondé les principales typologies fonctionnelles contemporaines, et notamment celle de Jakobson. Or, ce modèle est sémiotique au sens où il définit le signe en soi, seul, ou plutôt isolé on ne sait comment de tout contexte linguistique, mais défini comme signe

⁷ Cf. par exemple la déclaration célèbre de TAINÉ : « Que les faits soient physiques ou moraux, il n'importe, ils ont toujours des causes... Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol ou le sucre » (Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise*, apud MOLINO 1989 : 16).

⁸ Cf. la première thèse du Cercle de Prague, 1929 : « Produit de l'activité humaine, la langue partage avec cette activité le caractère de finalité. Lorsqu'on analyse le langage comme expression ou comme communication, l'intention du sujet parlant est l'explication qui se présente le plus aisément et qui est la plus naturelle. Aussi doit-on, dans l'analyse linguistique, prendre égard au point de vue de la fonction. De ce point de vue, *la langue est un système de moyens d'expression appropriés à un but.* » (in *Change*, 1969 : 3). Cette conception courante s'est poursuivie notamment dans le fonctionnalisme de MARTINET ou de HALLIDAY (« Language is as it is because of what it has to do », 1978).

par son rapport à trois *relata* extralinguistiques, émetteur, récepteur, et objet désigné. Or c'est précisément la subordination à ces trois pôles extrinsèques qui empêche de concevoir la textualité. Dans les trois cas de réduction en effet, le texte est rapporté à un autre niveau ontologique, ce qui empêche de concevoir son statut. La tradition de la philosophie du langage se méprend ordinairement sur la signification textuelle en la définissant d'après des critères sémiotiques — *sémiotique* étant entendu ici au sens étroit de théorie du signe.

La démarche linguistique que nous mettons en œuvre va plutôt du texte à ses pôles extrinsèques ou corrélats non linguistiques. Les autres approches sont soit philosophique (en partant du référent), soit psychologique, soit sociologique (en partant de l'émetteur ou du récepteur), car elles procèdent des pôles extrinsèques au texte, pour en rendre compte en faisant l'économie coûteuse de sa description⁹. Le pari d'une sémantique des textes ne consiste pas à nier l'incidence de ces pôles en misant sur une sorte de solipsisme linguistique, mais à régler le recours à ces pôles en fonction du sens textuel, qui détermine les conditions de ce recours.

Or l'interaction des signes dans un texte définit un tout autre paradigme sémantique. On pourrait opposer, en reprenant une distinction dont l'usage moderne remonte à Beauzée :

- (i) les paradigmes du signe, comme modèles de la *signification, in abstracto* et hors contexte (et nous en connaissons deux, le symbole et l'indice);
- (ii) le paradigme du texte, qui fondé sur l'analyse différentielle, définit le *sens* par l'interaction paradigmatique et syntagmatique des signes linguistiques, non seulement entre eux, mais avec le texte dans sa globalité.

La réflexion sur les pôles extrinsèques du texte permet de poser les problèmes de leur site commun et de leur interaction. Dans le cadre limité d'une sémantique linguistique, ces pôles ont une incidence sur le texte par la médiation d'un genre, puisque tout texte procède d'un genre. Le genre circonscrit la place de l'énonciateur et du destinataire, ainsi

⁹ Le parcours des réductions diffère, mais dans tous les cas elles gagent le texte, qui relève du sémiotique, sur une ontologie du monde (référent) ou des représentations (de l'émetteur ou du récepteur).

qu'il codifie la référenciation. Mais ces trois places sont des pôles intrinsèques : leur rapport avec l'énonciateur réel, le destinataire réel, et le monde réel, qui constituent les pôles extrinsèques figurés dans le modèle de Bühler reste énigmatique, ou du moins excède l'ambition d'une sémantique des textes. Il relève en effet de la philosophie, et l'on pourrait lire dans l'œuvre de Ricoeur le triple parcours qui va de ces trois pôles extrinsèques jusqu'au texte, et retour, comme la façon exemplaire de « médiatiser le *Cogito* par tout l'univers des signes ».

Nous adoptons ici une démarche inverse, volontairement limitée, et peut-être complémentaire, qui part du texte pour en discerner les pôles intrinsèques, et faire retour au texte. Il nous faut alors rompre avec les trois mimésis que met en scène Ricoeur, en désancrant le texte du réel (par une théorie de l'impression référentielle), de l'auteur (en définissant le style comme un type de phénoménalité sémantique) et du lecteur (comme opérateur du parcours des trois mimésis).

Le lecteur réel s'imagine seulement un monde, un auteur, et sans doute lui-même. Sa construction fantasmatique, rapportée à la réalité supposée des pôles extrinsèques, devient elle-même le réel, objectivité et subjectivité cessant ainsi d'être séparées. A cet égard, nous adoptons naturellement une position agnostique, liée au non-réalisme méthodologique qui nous paraît indispensable aux sciences du langage, et à notre entreprise de parler des œuvres en termes d'œuvres, non de sujets et de mondes. Nous proposons ainsi une désontologisation qui se poursuit selon trois directions : (i) remplacer le problème de la référence par celui de l'impression référentielle; (ii) celui de l'énonciateur, par celui du foyer énonciatif, tel qu'il est représenté dans le texte et/ou situé par les règles du genre; (iii) et celui du destinataire, par celui du foyer interprétatif, dans des conditions analogues¹⁰.

1. 3. TROIS DÉFINITIONS DISCUTÉES

Comparons à présent trois définitions du texte qui résument à leur manière diverses approches, et nous permettront de présenter une problématique générale. Nous les empruntons successivement à un philologue, un philosophe analytique, un phénoménologue.

¹⁰ L'indifférence à l'égard de l'ontologie, ou du moins de ses déterminations univoques, est rendue manifeste quand les pôles intrinsèques se multiplient : on peut avoir plusieurs énonciateurs, plusieurs destinataires, plusieurs mondes représentés, sans que rien d'essentiel ne change.

1. Jacques Perret dit s'exprimer en philologue quand il affirme :

Un texte d'écriture présente et implique toujours un certain nombre de réalités distinctes : 1. Le monde — ou plutôt quelque chose du monde, et en entendant par monde une collection d'objets existant ou censés existant indépendamment du texte : les Idées de Platon, Dieu, les astres, la bataille de Waterloo, etc.; 2. Une langue (anglais, allemand, etc.) dont le texte est un échantillon; 3. Un auteur; 4. Le texte lui-même.

(1975 : 14).

Dans cette définition oblique, le texte se trouve défini par son rapport à la langue, et à deux pôles extrinsèques : le monde et l'auteur.

2) Francis Jacques, qui prolonge la philosophie analytique, présente pour sa part cette « définition indicative du texte écrit » :

Soit un ensemble de phrases douées d'une cohérence globale, présentant un début, un milieu et une fin. Ajoutons que son unité transphrastique peut devenir l'objet d'un surcodage qui en fait une totalité.

(1992 : 93).

Cependant : (i) Un texte n'est pas un ensemble de phrases. Il n'est pas un ensemble, et la phrase, unité syntaxique, n'a aucun privilège à le définir. (ii) Le fait d'avoir un début, un milieu et une fin, définit ce qui forme un tout, au chapitre VII de la *Poétique* d'Aristote. Mais cela vaut pour la tragédie, et les « histoires bien agencées ». Pour les genres brefs, gnomiques ou parémiologiques notamment, souvent dépourvus de structure narratives, il est douteux que ce critère puisse être pris en compte. (iii) Par cohérence globale, distinguée ici de la co-référence, il faut sans doute entendre cohésion, ou « unité transphrastique ». En quoi se distingue-t-elle d'une totalité ? Ce caractère additionnel lui viendrait d'un surcodage, qui est une loi de composition propre à un genre. J'irai plus loin : tout texte relève d'un genre (cf. 1989 : I, 3). En fait, ce n'est pas le texte qui est surcodé, mais la phrase (artificiellement isolée) qui est sous-codée.

La définition de F. Jacques a le mérite de poser le problème du caractère définitoire des structures textuelles, en présentant le texte pour ainsi dire en lui-même, indépendamment de l'auteur, du lecteur ou du

monde¹¹. Mais elle n'est qu'indicative, et reçoit des déterminations de son contexte : F. Jacques entend montrer plus loin qu'elle est incomplète, et que tout texte crée un monde¹² qui pointe vers le monde réel. Il définit donc le texte par rapport à ce pôle extrinsèque.

3. Ricœur a formulé la définition la plus intéressante à nos yeux :

Le paradigme du texte est caractérisé par : 1. La fixation de la signification; 2. Sa dissociation d'avec l'intention morale de l'auteur 3. Le déploiement de références non ostensives, et 4. L'éventail universel de ses destinataires.

(1986 : 199).

Non seulement le texte est ainsi lié aux trois pôles extrinsèques qu'on peut lui reconnaître d'après le modèle de Bühler (l'auteur, le monde, et le destinataire) mais il prend à leur égard, d'un même mouvement, trois formes d'autonomie différenciées : s'il garde un auteur, il est dissocié de son intention; il pointe vers un monde, mais sans le désigner directement; il avait des destinataires, mais à présent d'adresse à tous.

On pourrait reconnaître dans le thème de l'éventail universel des destinataires un thème chrétien, et dans celui de la fixation de la signification un thème plus précisément réformé, mais ce serait faire recours à l'intention morale de Ricœur. On pourrait encore objecter que cette définition, appliquée sommairement, écarterait les textes ambigus, moralisants, ou ostensifs (lyriques, notamment). L'essentiel demeure le retrait du texte à l'égard de son entour, et notamment de ses trois pôles

¹¹ Encore que la suite de l'étude consiste précisément à rétablir le pôle mondain, en utilisant la théorie des mondes possibles.

¹² JACQUES estime ainsi que « le langage littéraire est orienté vers une réalité extérieure qu'il atteint ou qu'il n'atteint pas » (1992 : 119). Cette *référence suspensive* ne reste pas suspendue, car les prédicats applicables à l'objet du discours permettent « d'engendrer le monde textuel » (1992 : 120). Mais les mondes textuels des textes de fiction pointent vers le monde réel : « les référents littéraires qui font partie des mondes fictionnels sont accessibles à partir du nôtre. Et réciproquement le monde réel est accessible à partir d'eux » (1992 : 114). La référence est ainsi relayée par une relation d'accessibilité entre mondes. Mais le monde réel reste un paragon, et permet si l'on peut dire d'étalonner la référence fictionnelle. Ainsi, tous les grands romans « dénoncent le principe de la fiction qui les a nourris. Ils s'avancent vers une référence dans le monde réel qui est leur *terminus ad quem* » (1992 : 112). Ce détour par les mondes possibles permet ainsi de « préserver le "contenu de vérité" du texte » (1992 : 109) et de ne pas « renoncer au réalisme philosophique de la référence » (1992 : 97), que précisément nous contestons (1992).

extrinsèques, qui ne peuvent plus prétendre le déterminer directement. Toutefois, cette définition du paradigme du texte vaudrait aussi bien pour tout objet sémiotique, et il faudra lui adjoindre des critères linguistiques pour en restreindre la puissance.

Malgré leurs choix philosophiques divers, les trois auteurs que nous venons de commenter s'en tiennent à une conception réaliste de la signification : le texte prend son sens relativement à des corrélats non linguistiques. Même si l'incidence de l'auteur ou du destinataire prête à discussion, la signification reste conçue comme référence à un monde, conformément à la tradition, pour laquelle les mots représentent des choses par l'intermédiaire des concepts¹³.

1. 4. DÉFINITIONS NÉGATIVES

De nouvelles conceptions du texte sont apparues dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la linguistique cognitive. Il nous faut encore les discuter avant de proposer une définition positive.

1. Un texte est-il une *chaîne de caractères*, comme on l'admet ordinairement en informatique linguistique ? En convenir serait le réduire à sa seule substance graphique, encourager son traitement séquentiel ou plus exactement déterministe (au moyen d'une fenêtre de lecture déplacée linéairement, comme c'est souvent le cas dans les analyseurs syntaxiques); enfin le couper de son entour local (sa situation) et global (la culture dont il procède).

C'est aussi réduire le langage à son signifiant, comme le fait délibérément la diplomatique. Encore ne s'agit-il que des mots, à quoi correspondent dans le meilleur des cas ces chaînes. Dans les faits, la sémantique se trouve éludée : on croit pouvoir passer de la chaîne de caractères au concept.

2. Un texte n'est pas non plus une *suite d'instructions*, algorithmique ou non, comme le voudraient la sémantique procédurale et la psychologie qu'elle a influencée (Johnson-Laird). En fait, cette conception réduit le texte à un programme informatique (qui est bien une suite d'instructions) et la compréhension à sa mise en œuvre (par l'esprit ordinateur). Une instruction informatique est nécessairement exécutée

¹³ Pour un débat sur ce point, cf. RASTIER, 1990, 1992.

par l'ordinateur, tandis qu'un interprétant, tel qu'il est défini par la sémantique interprétative, n'est qu'un indice qui doit être reconnu comme tel par le lecteur, et peut malgré tout être négligé.

Par ailleurs, si un programme consiste en une suite d'instructions, elles sont collectivement nécessaires et suffisantes à son exécution. En revanche, les interprétants d'un texte peuvent lui être extrinsèques, à commencer par le pacte générique que son lecteur ou son auditeur scelle en lui donnant sens¹⁴. La notion d'instruction suppose, nous semble-t-il, une conception *normative* de l'interprétation. Alors que nous serions partisan d'une conception *normale*, au sens où il ne s'agit pas d'imposer des normes, mais simplement de les décrire. Dans un cadre général de prohibitions et de prescriptions, l'activité interprétative ne se déploie pas selon un système, mais dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler, par allusion à Donat, une grammaire *permissive*.

3. Enfin, un texte n'est pas une suite de schémas cognitifs (propositions mentales, modèles mentaux, scripts, plans etc.). Sa lecture suscite certes, en général des corrélats mentaux, mais sa structure ne consiste pas en de tels corrélats. Par rapport à la psychologie, il apparaît non pas comme un ensemble de représentations, mais comme un *ensemble structuré de contraintes sur la formation des représentations* (définition négative). A ces contraintes qui bornent les parcours interprétatifs s'ajoute et s'oppose un réseau de *récepteurs sémantiques*, qui ne sont pas des marques au sens linguistique du terme, mais des lieux d'accomplissement des attentes, ou du moins d'épreuve des présomptions.

1. 5. DÉFINITION POSITIVE

La notion de texte n'appartient pas à la tradition rhétorique, mais à la tradition philologique. Le texte alors s'opposerait au discours comme l'écrit à l'oral¹⁵. La notion de *discours* est antérieure à celle d'écriture,

¹⁴ Il conviendrait de discuter la notion d'*instruction* telle qu'elle est utilisée chez Eco (*Lector in fabula*) voire par l'école de Constance : « Le texte est un ensemble structuré d'instructions de lecture » (RUTTEN, 1980 : 73). La notion parfois avancée de *résolution de problèmes* (ADAM, 1990 : 114) appartient au même paradigme computationnel et calculatoire.

¹⁵ Cela apparaît chez PERRET (1975 : 14) : « Un texte d'écriture » aussi bien que chez les kristéviens : « Un texte est un discours écrit, fixé » (LE GOUAZIOU (1990) in *Encyclopédie Philosophique* : 2578).

celle de *texte* contemporaine de l'imprimerie. A l'heure de la troisième révolution technico-matérielle, celle de la dématérialisation, il faut songer à un remaniement. L'opposition entre écrit et oral doit être dépassée par la notion de *support*.

Résumons-nous en une définition. Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque. Un texte peut être écrit ou oral, voire présenté par d'autres codes conventionnels (Morse, Ascii, etc.), et en interaction avec d'autres sémiotiques (film, etc.). Ces trois conditions s'entendent ainsi :

1. Le texte est attesté : il n'est pas une création théorique comme l'exemple de linguistique, même considéré comme texte. Cette première condition énonce un principe d'objectivité.
2. Il est produit dans une pratique sociale déterminée : c'est là un principe d'écologie. La connaissance ou la restitution hypothétique de cette pratique est nécessaire, bien que non suffisante. Elle dépend des pratiques sociales, qui codifient et identifient les textes, et souvent les nomment par leur genre : exposé, chanson, homélie. La délimitation du texte est assurée par la pratique sociale dont il procède¹⁶.
3. Il est fixé sur un support : c'est la condition de son étude critique, supposant débat des conjectures. Cette condition empirique rompt avec le privilège exclusif de l'écrit et rappelle que la substance de l'expression n'est pas définitoire du texte.

L'unité empirique du texte ne préjuge pas de la fixité de sa signification, de l'intention de son ou ses auteurs, de ses références non ostensives, ni de l'interprétation qui en est donnée par ses destinataires. Au sein de la sémiotique des cultures, c'est à la linguistique considérée comme science des textes qu'il revient de caractériser, par des conjectures rationnelles, sinon formelles, ces quatre dimensions. On convient alors

¹⁶ La définition empirique de WEINRICH : « Un texte [...] peut être défini comme une suite significative de signes entre deux interruptions manifestes de la communication » (1974 : 198) rompt certes avec l'écrit, mais repose sur la notion de communication. La notion d'interruption manifeste appelle des précisions. Par exemple, un dialogue doit être considéré comme un seul et même texte : sa clôture dépend de rituels d'interlocution qui dépendent du genre conversationnel dont il relève.

que l'analyse du sens permet des conjectures sur le rapport du texte au monde physique (tel qu'il trouve des corrélats dans ses références non ostensives), comme sur son rapport au monde des représentations (tel qu'il trouve ses corrélats dans les intentions de son auteur et dans les interprétations de ses destinataires).

Nous n'évoquons pas pour l'instant de traits structurels qui définiraient la textualité, car il nous semble que le texte en soi n'existe pas, et que la textualité est une abstraction (comme d'ailleurs le langage)¹⁷. Nous ne postulons pas d'universaux textuels. Certains genres régissent des textes composés d'une phrase, d'un mot, d'une énumération; et de nouvelles pratiques sociales peuvent demain susciter des genres aujourd'hui imprévisibles.

S'il existe des règles de bonne formation¹⁸, elles sont relatives aux genres, non à la textualité. Les universaux en la matière ne sont que des essences nominales au sens lockien du terme, en d'autres termes des universaux de méthode qui paraissent utiles pour décrire les discours¹⁹, les genres et les textes.

¹⁷ GENETTE définit le texte comme une « suite plus ou moins longue d'énoncés verbaux plus ou moins pourvus de signification » (1987 : 7). Feignons de prendre au sérieux cette définition pince-sans-rire, pour lui opposer : un texte est un énoncé (produit d'un acte d'énonciation). Le nombre des phrases qui le compose n'est pas pertinent pour le définir, sauf pour certains genres qui prescrivent ce nombre. Enfin, le plus ou moins de signification, à supposer qu'elle puisse se quantifier, n'appartient pas au texte, mais à son interprétation.

¹⁸ Selon SLAKTA, le texte se définit ainsi : « Séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin » (1985 : 138). Cette définition nous paraît susciter plusieurs questions et objections : (i) Un texte n'est pas une séquence de phrases, fussent-elles liées. (ii) Qu'est-ce qu'une séquence bien formée ? La notion d'expression *bien formée* suppose des règles syntaxiques strictes, au sens logico-mathématique du terme. On se souvient du débat dans *Cognitive Science* au début des années quatre-vingts : il a montré, pour qui en doutait encore, que les grammaires de textes ne produisaient pas de règles de bonne formation au sens technique. (iv) Tendre vers une fin est, dans une perspective aristotélicienne, le propre des genres narratifs, ou du moins clos. On peut douter que ce soit une propriété de tout texte.

¹⁹ Au sens de sociolecte propre à un type de pratique sociale (discours religieux, politique, etc.).

2. LE STATUT D'UNE SCIENCE DES TEXTES : OBJET ET OBJECTIFS

Une sémantique des textes, quel que soit son statut au sein de la linguistique, se voit affrontée à deux ordres de problèmes qui définissent son objet et ses objectifs : d'une part, lier la « lettre » du texte, entendue au sens philologique et grammatical, avec son « esprit », c'est-à-dire les diverses interprétations qu'il contraint et suscite.

Le premier ordre est évité aujourd'hui par une linguistique restreinte, dominée par le positivisme et le formalisme conjoints dans le positivisme logique et la philosophie du langage anglo-saxonne. Le second, par une herméneutique regrettablement coupée de son substrat textuel, et ontologisée par la phénoménologie.

Or il existe une place entre une philologie positiviste et une philosophie spéculative : celle d'une linguistique ouverte sur les textes et consciente de son statut herméneutique. Elle entend contester, réduire, voire annuler, la séparation de la lettre et de l'esprit, gagée sur l'allégorisme paulinien, qui prolonge lui-même le dualisme platonicien. Entre la forme matérielle du texte et ses interprétations, tout un système de normes, dont témoignent les structures textuelles, assurent la médiation indispensable. Mieux, l'identification même des moindres signes n'échappe pas aux conditions herméneutiques; et la reconnaissance des contraintes linguistiques peut seule libérer l'herméneutique de son involution spéculative.

2. 1. LES CONTRADICTIONS DE LA PHILOGIE

De ce point du vue, nous pouvons apprécier certains moments remarquables de l'histoire de la philologie. La tradition philologique, longue et complexe, est née de la première sophistique, qui seule en son temps attachait au texte assez d'importance pour l'étudier en lui-même sans le soumettre à des critères éthiques ou ontologiques. La Poétique et la Rhétorique d'Aristote témoignent indirectement de cette première philologie à peu près disparue.

Les liens de la philologie et de la grammaire se précisent à Alexandrie. Deux opinions se complètent : la grammaire est une annexe de la philologie; la critique est l'aboutissement de la grammaire. Voici par exemple le point de vue de Denys le Thrace, élève d'Aristarque :

La grammaire est la connaissance empirique de ce qui se dit couramment chez les poètes et les prosateurs.

(*Technè grammatikè* : I, 1)²⁰.

La critique (*krisis poèmatikon*) en constitue la dernière partie, et la plus belle²¹.

À cette époque, la philologie n'est pas coupée du problème de l'interprétation, comme le montrent notamment les exégèses allégoriques pratiquées par les stoïciens. Mais Cratès, adversaire et rival d'Aristarque, refusait par avance la synthèse dionysienne, et tenait, selon Sextus Empiricus, à distinguer le critique du grammairien :

Le critique doit être au fait de la science du logos tout entière, tandis que le grammairien se contente d'expliquer les mots rares, de rendre compte des accents et ne connaît que ce genre de choses.

(*Contre les grammairiens* : § 79).

Les Pères de l'Église, soucieux de n'en pas rester à la lettre, ont pratiqué brillamment l'allégorisme, sans chercher d'équilibre entre la philologie et l'interprétation²². Les médiévaux à leur suite se soucieront peu d'exactitude linguistique, et ne distingueront pas toujours le texte de ses gloses.

En revanche, l'essor des études médicales et juridiques, qui exigent des textes sûrs, la recherche et la critique des manuscrits antiques, l'apport des lettrés byzantins concourent au 14^{ème} siècle à faire de la philologie le fondement pratique de l'humanisme. Elle encourage tout à

²⁰ EMPIRICUS donne : « la connaissance empirique poussée le plus loin possible » (*Contre les grammairiens* : § 57) et DI BENEDETTO, estime cette définition authentiquement dionysienne. Elle reflète l'activité des philologues alexandrins, alors que le texte ordinaire s'accorde mieux avec la tradition de la grammaire scolaire, qui loin de vouloir étudier les auteurs pour eux-mêmes, y cherche simplement une norme écrite.

²¹ Gardons nous des anachronismes : la critique (*krisis*) qu'il avait en vue ne jugeait pas de la valeur esthétique, mais de l'authenticité. Denys rend ici hommage à l'école de Pergame, dont les auteurs revendiquaient le titre de *kritikos*, l'école d'Alexandrie se contentant de *grammatikos*.

²² C'est un païen africain, Martianus Capella, qui décrit dans une allégorie plaisante les noces de Mercure, dieu des herméneutes, et de Philologie, accédant ainsi au rang d'une déesse. À nous de savoir célébrer ces époux toujours jeunes, dont l'union millénaire ne paraît pas encore consommée.

la fois des recherches formelles sur la structure des textes, et des recherches encyclopédiques sur l'histoire des langues et des sociétés²³.

A partir du 17^{ème} et 18^{ème} siècle, elle s'étend de l'antiquité à l'ensemble du patrimoine européen en langue vulgaire. Son historicisme engage parfois à contester le cartésianisme (cf. Vico, *De constantia Philologiae*, 1725); d'où les réserves formulées à son égard par les courants scientifiques, notamment en France²⁴.

Le thème critique²⁵ de l'humanisme réformé, puis de l'herméneutique piétiste des Lumières, restera incompris des Lumières françaises. L'ambition totalisante de la philologie allemande, qui cherche à saisir la totalité de la culture antique (chez Wolff et Bœckh notamment) subit très vite une involution spéculative (chez Schelling par exemple).

Inversement, la pratique philologique subira tout au long du siècle une involution positiviste, qui conduira à séparer académiquement les disciplines qui étudient la matérialité du texte (la paléographie, par exemple) de celles qui traitent de son interprétation (comme la stylistique). Elle se réduit donc, pour l'essentiel, à l'étude minutieuse de textes écrits dans des langues mortes.

Par ailleurs la linguistique s'en distinguait progressivement, en séparant l'étude des textes de l'étude des langues²⁶. Et bien que la

²³ On peut associer symboliquement au premier courant Jules-César Scaliger, et au second son fils, Joseph-Juste.

²⁴ L'*Encyclopédie* de D'ALEMBERT et DIDEROT la définit ainsi : « Espèce de science composée de grammaire, de poétique, d'antiquités, d'histoire, de philosophie, quelquefois même de mathématiques, de médecine, de jurisprudence, sans traiter aucune de ces matières à fond ni séparément, mais les étudiant toutes en partie ». Les mêmes reproches, ou des reproches comparables, pourraient être formulés aujourd'hui à l'égard d'une sémantique des textes.

²⁵ La méthode de la critique textuelle, élevée au plan théorique, est à l'origine de la philosophie critique, depuis KANT. Mais le projet philosophique dérive, par une involution spéculative, de la critique philologique. Par le triple précédent de SPINOZA (*Traité théologico-politique*), de SIMON (*Histoire critique du vieux testament*, 1678) — cet oratorien qui s'attira les foudres de Bossuet en discernant des genres dans la Bible —, et du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle. La notion de critique garde quelque chose de son origine judiciaire, où le critique, dit BAYLE « soutient successivement le personnage d'un avocat demandeur, d'un avocat défendeur » (art. *Archélaos* : 290 b). Mais cette activité deviendra celle de la raison, dont Kant fera non seulement le procureur, l'avocat, et le juge, mais encore l'accusé. Elle sera d'abord acquittée, puis condamnée par ses successeurs. Du discours juridique, il restera le thème de la légitimation.

²⁶ Cf. SAUSSURE : « La langue n'est pas l'unique objet de la philologie, qui veut avant tout fixer, interpréter, commenter des textes. La philologie use de sa méthode propre qui est la critique. Si elle aborde les questions linguistiques, c'est surtout pour comparer les textes de différentes époques, déterminer la langue

philologie fut réputée avoir donné naissance à la linguistique, ses méthodes exigeantes lui laissèrent la réputation d'une mère abusive, selon le mot de Culioli.

2. 2. LES CONTRADICTIONS DE L'HERMÉNEUTIQUE

L'herméneutique n'a jamais été une discipline autonome, et s'est toujours divisée entre des réflexions philosophiques et un corps technique rarement théorisé de préceptes et de règles d'interprétation. Dans notre tradition, elle fut d'abord un art d'expliquer les textes fondateurs, qu'ils soient littéraires, juridiques ou religieux. L'ange fut parmi les premiers herméneutes.

Cette explication a généralement obéi à des objectifs éthiques ou religieux. Des interprétations stoïciennes d'Homère à celles des premiers Pères de l'Église, c'est la conformité à la morale ou à la foi qui guide et justifie l'interprétation. Les méthodes de l'allégorèse, extrêmement puissantes, servent l'affermissement du magistère dogmatique de l'Église.

En même temps que l'humanisme préconisait un retour aux textes sources, et leur rétablissement philologique, la Réforme mettait fin au magistère dogmatique, en affirmant que l'Écriture s'interprétait par elle-même (*scriptura sui ipsius interpres*). Refusant l'allégorèse, la méthode proposée par Flacius Illyricus permettait de redéfinir et redécrire le sens littéral, même dans les passages les plus obscurs, en l'éclairant par le contexte global (*Clavis scripturae sacrae*, 1567). Ce principe, sans doute d'origine rhétorique, reconnaissait au texte une totalité que l'allégorisme ne pouvait concevoir, ou du moins qu'il affaiblissait en se livrant à des lectures partielles, bien que (ou parce que) conformes à la foi. Flacius remplaçait pour ainsi dire le magistère dogmatique de l'Église par celui du texte lui-même, en application du mot d'ordre luthérien *scriptura sola*. Quels que soient ses attendus théologiques, cette décision a justifié une attention extrême au texte, parce qu'elle unifiait en quelque façon la lettre et l'esprit, cette unification permettant de concevoir des critères descriptifs en quelque sorte internes au texte.

Elle allait connaître un grand retentissement, par son extension à d'autres textes que les Écritures. Par exemple, l'herméneutique générale

particulière à chaque auteur, déchiffrer et expliquer des inscriptions rédigées dans une langue archaïque obscure » (*Cours*, 1971 : 13-14).

de Dannhauer (circa 1630) unifiait les herméneutiques théologique, juridique et médicale. Elle distinguait clairement sens et vérité, marquant ainsi l'incidence d'un ordre interne au texte²⁷. Les herméneutiques spéciales, notamment théologique, littéraire et juridique furent florissantes aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Mais il reviendra à Schleiermacher (1768-1834) de formuler un programme général. D'une part, il étend le champ de l'herméneutique du religieux au littéraire, du littéraire à l'écrit, de l'écrit à l'oral, posant ainsi pour la première fois le problème herméneutique de la conversation. D'autre part, passant du général à l'universel, il trace le projet d'une herméneutique qui exposerait les principes universels de la compréhension. Il prolonge alors une évolution subjectiviste qui au siècle précédent avait présidé à la théorie des affects chez A. H. Francke, ou celle des points de vue (*Sehepunkte*) chez Chladenius. Cela le conduit, sur la fin de sa vie, à déplacer l'accent principal de l'herméneutique de l'interpretandum, le texte, vers son interprète, le lecteur, en dessinant une théorie transcendantale des conditions subjectives de l'interprétation. D'une façon toute problématique, Schleiermacher a tenté d'unifier une science générale des textes et une philosophie transcendantale de la compréhension. Le problème de la genèse nous offre ici un exemple éclairant : tout en reformulant l'objectif fichtéen de mieux comprendre l'auteur qu'il ne s'est compris lui-même, Schleiermacher fait le projet de reconstruire la genèse du texte. La critique génétique, telle qu'elle a été pratiquée par Szondi (cf. e. g. 1975 : 190 sq.) illustre le développement scientifique de ce projet.

Mais la postérité de Schleiermacher choisira volontiers la voie spéculative. Dilthey a ainsi écrit l'histoire de l'herméneutique moderne, ou du moins retracé son origine, mais ce fut pour la spiritualiser passablement, en effaçant d'ailleurs le nom de Humboldt — qui précisément donnait à l'herméneutique toute sa dimension linguistique. Avec Dilthey, le paradigme du texte s'affaiblissait, et le sentiment vécu (*Erlebnis*) devenait l'origine et la fin de toute compréhension. Enfin, avec Heidegger, l'ontologisation de l'herméneutique allait conduire à faire fi des contraintes philologiques, à délibérément « faire violence au texte », ouvrant la voie à l'antinomisme dérisoire des déconstructionnistes.

²⁷ Cette distinction fondamentale réapparaît au septième chapitre du *Traité théologico-politique* de SPINOZA (1670).

Héritier du thème transcendantal, le lecteur idéal, que l'esthétique de la réception continue aujourd'hui, devient peu à peu la figure moderne de l'ange herméneute; mais s'il en inverse la fonction, puisqu'il n'est plus porte-parole, il reste le garant du sens. Si l'on veut mettre fin à l'involution spéculative de l'herméneutique, et l'émanciper notamment de la phénoménologie heideggerienne, il faut la désontologiser, et réétudier le programme d'une herméneutique matérielle, naguère magistralement présenté par Szondi (qui fut en philologie l'élève de Staiger, et en philosophie celui d'Adorno).

2. 3. LES CONTRADICTIONS DE LA LINGUISTIQUE

La linguistique n'est pas considérée comme une science des textes, et il convient de se demander pourquoi.

A. LA RARETÉ DU MOT *TEXTE*

Le mot est absent de la terminologie linguistique de Marouzeau, pourtant marquée par la tradition philologique. A vrai dire, il est rare en linguistique française. D'après l'étude statistique de Brunet, il est moins fréquent en linguistique que dans la plupart des autres disciplines : sa fréquence relative a un ratio de 2,20, contre 2,30 en histoire, 2,30 en ethnologie, 13,50 en philosophie et 78,52 en droit (sur Frantext). Les usages terminologiques récents peuvent expliquer ce fait singulier :

En linguistique française, le concept de texte est peu utilisé. On lui préfère les concepts de discours et d'énoncé.

(Arrivé *et al.*, 1986 : 670).

Le mot *texte* est employé selon ces auteurs dans le sens de corpus, le plus souvent écrit, ou de parole (saussurienne).

Faudrait-il alors conclure avec Coquet : « Parlons un peu du texte. Ce n'est pas l'objet d'étude du linguiste, ni du logicien, ni du pragmaticien » (1988 : 91) ?

B. LA RÉDUCTION DU TEXTE

Le texte est au mieux conçu comme une suite d'énoncés (cf. Bellert, 1971). Horst Isenberg affirmait ainsi :

Nous entendons par *texte* une séquence cohérente d'énoncés qui s'emploie dans la communication linguistique.

(1970 : 1).

et il donnait ailleurs comme exemple de texte : « Pierre a brûlé le livre. Il ne lui plaisait pas ». Ce point de vue perdure (cf. Stati : « On se limitera, dans le présent ouvrage, aux enchaînements de deux énoncés et de deux répliques dialogales » (1990 : 12); chez Danlos, la définition du discours comme une paire de phrases).

C. LES CAUSES DE LA RÉDUCTION

(I) LA VÉRITÉ ET LA LIMITE DE LA PHRASE

La limite de la linguistique à l'espace confiné de la phrase est une situation de fait et non de droit (cf. contra Molino, op. cit.). Elle témoigne du poids de la logique ou du logicisme sur la construction même de la morphosyntaxe, dont la phrase est l'unité la plus grande. Et, au-delà, de la grande question platonicienne, qui tourmente encore la sémantique vériconditionnelle : comment le langage peut-il dire le vrai ?

La solution ordinaire de ce problème consiste dans la conception représentationnelle du langage, telle que la liaison entre les choses elles-mêmes fonde la vérité de la prédication²⁸. On sait que seules les propositions décidables sont susceptibles d'une valeur de vérité. La définition de la phrase comme totalité de sens en découle. Sur cela s'accordent les principaux grammairiens qui ont fixé notre tradition (cf. Denys, *Technè* : 11; Apollonius Dyscole, *Syntaxe* : 2, 10; Priscien : II, 53, 28).

L'évolution du sens même du couple *logos/lexis* paraît de ce point de vue passablement symptomatique. Alors que chez Platon et Aristote, *logos* s'oppose à *lexis* comme le contenu à l'expression, les Stoïciens tendent à opposer le *logos* comme unité complexe (jugement ou phrase) à la *lexis* comme unité simple, c'est-à-dire comme mot. Il ne restera plus aux grammairiens alexandrins qu'à assimiler l'unité complexe à l'unité

²⁸ Comparer l'exemple d'ARISTOTE : « Ce n'est pas parce que nous pensons avec vérité que tu es blanc, que tu es blanc, mais c'est parce que tu es blanc, qu'en disant que tu l'es, nous sommes dans la vérité » (*Métaphysique* : 10, 1051 b 6; cf. *Catégories* : 12, 14 b 16 sq.) et la célèbre formule de TARSKI : « *La neige est blanche* est vrai si et seulement si la neige est blanche ».

complète, *logos* désignant la phrase comme totalité sémantique, et *lexis* le mot comme partie de la phrase. En cela, les grammairiens ont borné à la phrase le sens du mot *logos*, qui chez Aristote pouvait désigner un texte aussi long que l'*Illiade*²⁹.

Les modernes en ont hérité la notion de totalité de sens, mais elle reste particulièrement trompeuse. Selon Benveniste (1966 : 130), la phrase serait « une unité complète, parce qu'elle porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. » Le caractère distinctif de la phrase est celui d'être un prédicat : « Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à une autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat » (1966 : 128). L'argument de Benveniste est purement logique, et témoigne de la sujétion de la grammaire à la logique : « On situera la proposition au niveau catégorématique [...] Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique » (1966 : 128-129).

L'analyse du discours³⁰ à la française a maintenu la borne phrastique, puisque l'analyse de Harris se fondait sur elle. Et ses références à Benveniste n'ont fait que la confirmer, puisqu'il séparait nettement la phrase du discours, la langue comme système et la langue comme instrument de communication. Le discours est ainsi rejeté hors de la linguistique de la langue (cf. 1966 : 130)³¹.

²⁹ Ces remarques inévitablement sommaires, même si elles doivent beaucoup à LALLOT (1989 : 119-125), ne doivent pas faire oublier que *logos* est resté un des mots les plus polysémiques qui soient, même chez les grammairiens. Mais soulignons, le mot *logique* en témoigne encore, *logos* a souvent eu partie liée avec la raison et le raisonnement. Chez PLATON par exemple, il désigne la faculté de raisonner (*Parménide* : 135 e; *République* : 582 e). De cette acception, on passe souvent à celle de jugement ou de prédication.

³⁰ La distinction entre *texte* et *discours*, présente chez Slakta, puis Fuchs et Adam, qui définirait le texte comme un discours abstrait de ses conditions de production (cf. ADAM, 1990 : 23) reformule en fait, à un autre niveau, la distinction *phrase/énoncé* et s'attire les mêmes objections.

³¹ Reste le problème du rapport entre sémiotique du mot, la sémantique de la phrase, et la métasémantique du discours (cf. BENVENISTE, 1974 : 64-66). La théorie de Benveniste a eu un impact important, car elle s'appuyait sur des préjugés fort bien reçus.

(II) LE DISCOURS PÉDESTRE ET LA NORMALISATION DE LA LANGUE

Denys le Thrace définit la phrase (*logos*) comme « une composition en prose qui manifeste une pensée complète » (*Technè* : 11). Pourquoi donc se limiter à la prose, littéralement l'énoncé pédestre (*pedè lexis*) ? Certains scoliastes ont argué à bon droit que la prose représente le langage sans apprêt, naturel (*kata phusin*). Cette limite reste certes sans raison grammaticale, mais elle reprend vraisemblablement, comme le suggère Claude Imbert, une définition d'origine stoïcienne, qui pour les besoins de la logique faisait du *logos* un énoncé strictement normé, sans travestissements rhétoriques (cf. Lallot, 1989 : 122). Cet énoncé est d'abord l'énoncé assertif, et l'on ne s'étonnera pas qu'Aristote ait déjà renvoyé les énoncés non assertifs à la poétique et à la rhétorique (cf. *Peri hermèneias* : 17 a). Bien des tenants de la sémantique vériconditionnelle pratiquent aujourd'hui de façon comparable, en renvoyant ces énoncés à la pragmatique, qui s'est substituée à la rhétorique.

Ainsi, c'est à la domination millénaire de la grammaire par la logique que l'on doit sans doute aujourd'hui la restriction des études linguistiques à la phrase la plus déclarative et la plus banale possible.

(III) LA SOLITUDE DE LA PHRASE

La linguistique est encore tributaire de la morphosyntaxe et se confond volontiers avec elle. Culioli affirmait cependant :

Le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation) à l'énoncé, par une procédure d'extension. Il s'agit en fait d'une rupture théorique, aux conséquences incontournables.

(1984 : 10).

En fait, la phrase ainsi définie n'a aucune existence, et Harris en convenait avec lucidité :

La phrase n'existe pas dans l'utilisation réelle que l'on fait du langage, où il y a toujours un contexte d'énonciation.

(1969 : 10).

L'usage systématique et invétéré des exemples et des contre-exemples comme moyens de validation montre encore s'il le fallait que la linguistique a gardé de la grammaire traditionnelle le statut d'une discipline normative, mais surtout que l'espace de validation se limite à la phrase, puisqu'en règle tout à fait générale ses exemples se limitent à la phrase. Cette technique suppose un préjugé positiviste généralement implicite : la proposition, en tant que totalité de signification ne reçoit pas de détermination de son contexte, et peut donc être étudiée isolément. Cette dénégation de la textualité rend inconcevable la détermination du local par le global, et s'oppose ainsi à toute approche herméneutique du langage.

On ne saurait négliger par exemple que même la morphosyntaxe varie selon les genres de textes. Joëlle Tamine a montré que l'apposition prend un déterminant ou non selon que l'on est dans le roman ou dans le journal, et conclut justement que la typologie des textes doit éclairer l'analyse syntaxique. Même la phonétique varie avec les genres (comme le montre l'étude des genres câlins, connus pour leur fricatives et leurs voyelles antérieures).

(IV) LA RÉDUCTION MENTALISTE ET L'UNIVERSALISME

La prétendue souveraineté de la « pensée » sur le langage a toujours conduit à sous-estimer voire à négliger la diversité des langues et des

textes. Elle conduit aussi à faire de la phrase l'expression d'une proposition mentale. Elle n'est pas liée seulement à la sémantique logique, car il existe plusieurs formes de mentalisme : elle s'exerce encore plus fermement, quoique sous d'autres formes, dans la sémantique cognitive.

Les notions d'énonciation et de mise en texte témoignent aussi de la pression du mentalisme. La façon de concevoir le niveau conceptuel a certes évolué, mais le sens linguistique a continué d'être rapporté à la manifestation des concepts ou des opérations mentales. Le processus d'engendrement qui conduisait des contenus et opérations mentaux à leur expression linguistique, et par là-même liait la théorie des idées à la grammaire, se retrouve aussi, sous d'autres formes, dans la psychomécanique de Guillaume, dans le parcours génératif de Greimas, dans la théorie de l'énonciation de Culioli, dans divers modèles psycholinguistiques, comme celui de Levelt, etc. La sémantique cognitive poursuit aujourd'hui cette longue tradition spéculative, qui part du mental pour aller au linguistique, et retrace ainsi, en diverses étapes, l'infusion de l'esprit dans la matière³².

C'est également l'ontologie, et spécialement l'ontologie néoplatonicienne, qui permet d'éviter la question de la textualité par le principe de compositionnalité : le tout est une totalisation des parties (Plotin)³³, ce que reprendront Leibniz puis Frege. Ce principe fonde toute théorie logique du texte (Montague, Kamp, etc). Cependant il ne peut s'appliquer au texte, encore moins aux paliers inférieurs, puisqu'il n'y pas, au sens strict, de syntaxe du texte.

La linguistique formelle contemporaine est l'héritière des grammaires universelles du 13^{ème} au 18^{ème} : la science est un corps de connaissances rationnelles démontrées déductivement. Cette conception

³² Il y a lieu de s'interroger sur le caractère génératif des grammaires générales et universelles depuis le 13^{ème} siècle. Elles ont vraisemblablement subi l'influence multiple du néoplatonisme, aussi bien par saint Augustin que par divers commentateurs qui ont transmis l'héritage aristotélicien. Comme on sait, Plotin et son école ont décrit toutes sortes de médiations graduelles entre l'esprit et la matière, médiations que fonde la théorie de la participation. Enfin, n'oublions pas l'importance historique des écrits du Pseudo-Denys, qui passa jusqu'à la Renaissance pour le converti de saint Paul, et dont le néoplatonisme passablement gnostique influença la scolastique, par la médiation d'Albert le Grand, notamment. Si la séparation des formes et des substances est bien platonicienne, la gradualité des médiations ou conversions qui permettent de passer des premières aux secondes nous paraît caractéristique du néoplatonisme.

³³ Cf. RASTIER, 1992.

dogmatique de la science est liée à la métaphysique, et à l'ontologisation du langage, qui a toujours rapporté les mots à des êtres, et les phrases à des propositions dotées de valeurs de vérité. Si donc la linguistique n'est pas une science des textes, cela tient au poids de la philosophie du langage, qui par le biais de la philosophie analytique en particulier, et de son père fondateur Stuart Mill, a transmis jusqu'à nos jours les cadres théoriques de la pensée médiévale, mais privés de Dieu, et sans rapport spécifique aux langues. D'où la persistance ou la rémanence de problèmes, comme celui de l'effabilité, révoqués ou périmés par la philologie de la Renaissance, puis par la linguistique historique et comparée.

3. LA DÉSONTOLOGISATION DES TEXTES

Pour pouvoir décrire des textes en eux-mêmes et pour eux-mêmes, il faut les soustraire à l'ontologie sur laquelle leur sens a toujours été gagé, par l'effet de la conception réaliste de la signification. La désontologisation des textes, au moment exemplaire de la Renaissance, peut se décrire en plusieurs moments :

- (i) L'abandon de la démarche déductive pour une démarche inductive; le remplacement de la démonstration par la conjecture heureusement ouverte à la réfutation (alors que dans une axiomatique, on ne peut changer que les axiomes et les règles, non les conclusions). Cela conduit à redéfinir le type de vérité auquel peuvent prétendre les sciences du langage.
- (ii) L'abandon du référent, gage de la vérité, pour l'entour, ensemble des conditions de production et de réception du texte, gage de l'authenticité. Ainsi, on a pu parler de la désontologisation du langage par Valla : louant les *Institutions* de Quintilien, il fait l'éloge de l'usage, et débouche sur ce que Kelley appelle « empirisme lexicographique » et « relativisme historique ». D'un même mouvement, la ratio grammaticale voit sa pertinence minimisée, et

on enlève à la grammaire un appareil de catégories pour lui rendre un corpus d'exemples

(Lardet, 1992 : 200).

Ce changement de perspective se traduit dans l'enseignement. Si la logique, garante de la vérité, et pièce maîtresse du cursus universitaire médiéval, se trouve écartée des *studia humanitatis*, la grammaire se maintient et agrège à une rhétorique amplifiée et revalorisée à la fois la poétique, l'histoire, la philosophie morale et l'enseignement du grec (Lardet, 1992 : 189). Le grammairien, selon Politien, doit agir comme le *criticus* antique (cf. la silve *Lamia*, 1492). La pensée sortie de l'éternité et du présent, on assista à la naissance de la raison historique, et de la conscience historique : la Renaissance fut la première époque à se penser comme telle. Contre l'universalisme de la *ratio*, certains humanistes reconnurent la pluralité irréductible des textes, des langues, puis des cultures.

A présent, elle constitue à nos yeux l'objet de la linguistique et des autres sciences sociales³⁴.

Le concept de texte permet de faire communiquer la linguistique, la philologie³⁵ et l'herméneutique. C'est lui qui historiquement les relie. Il unit encore les sciences sociales et, dans la mesure où leur objet est sémiotique, d'autres disciplines qui ne se prétendent pas scientifiques.

Le développement contemporain des sciences du langage et des disciplines qui traitent du texte permet aujourd'hui de formuler un nouveau projet de connaissance : unifier la pratique philologique et la théorie sémantique de l'interprétation.

L'œuvre exemplaire des grands philologues que furent Spitzer, Curtius et Auerbach montre cependant la fécondité d'un tel projet : étudier les textes au sein d'une sémiotique des cultures. Cela ne revient pas à dissoudre l'étude des textes dans une philosophie de la culture, ni même à étudier les structures culturelles dans leurs manifestations

³⁴ De l'hétérogénéité des textes, et notamment que des textes réfèrent à d'autres textes, en particulier quand ils sont un usage métalinguistique comme ceux de la linguistique du texte, on ne peut conclure à l'impossibilité d'une science des textes, mais bien au contraire à sa nécessité (cf. *contra* MOLINO, 1989 : 40, sur « l'hétérogénéité des textes, pour lesquels nous ne croyons pas [...] qu'il existe de science unique » appelée plus loin Science Magnifique des Textes). La relation des textes avec d'autres domaines d'objectivité et même d'autres mondes n'entraîne aucunement que la linguistique devienne la Science Universelle (cf. *contra*, MOLINO, 1989 : 42).

³⁵ Sans hypothèse sociologique voire vaguement politique, comme le ferait aujourd'hui le mot *discours*, notamment dans l'expression *analyse du discours*.

linguistiques. Il s'agit de reconnaître que le sens des textes ne leur est pas immanent, et que pour l'établir il faut tenir compte de leur caractère de formations culturelles. Outre la linguistique, maintes disciplines participent par vocation et de droit sinon de fait à cette entreprise fédérative : notamment la littérature comparée, la stylistique, la poétique, mais aussi l'ethnologie, l'histoire.

Ces disciplines herméneutiques sont de celles qui permettent de rendre compte du caractère sémiotique de l'univers humain.

© François Rastier

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1990) *Eléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- BAKHTINE, V. N. (1984) *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- BARBOTIN, E., (éd.) (1975) *Qu'est-ce qu'un texte? — Eléments pour une herméneutique*. Paris : Corti.
- BARTHES, R. (1972) « Texte ». In *Encyclopaedia Universalis*, t. 15.
- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- BROWN, G., YULE, G. (1983) *Discourse Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- COQUET, J.-C. (1988) « L'être et le passage d'une sémiotique à l'autre ». In *TLE*, 6.
- COSERIU, E. (1981) *Textlinguistik — Eine Einführung*. Tübingen : Narr.
- CULIOLI, A., « Sur quelques contradictions en linguistique ». In *Communications*, 20.
- ECO, U. (1979) *Lector in fabula*, Milan : Bompiani.
- GENETTE, G. (1987) *Seuils*. Paris : Seuil.
- GUSDORF, G. (1966) « Les sciences humaines et la pensée occidentale ». In *De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*. Paris : Payot, t. I.
- JACQUES, F. (1992) « Rendre au texte littéraire sa référence ». In *Sémiotiques*, 2, p. 93-124.
- LEACH, E. (1980) *L'unité de l'homme et autres essais*. Paris : Gallimard.
- LOTMAN, I. (1973) « Different Cultures, Different Codes ». In *Times Literary Supplement*, 3736, p. 1213-1215.
- MOLINO, J. (1989) « Interpréter ». In REICHLER, C., éd. *L'interprétation des textes*. Paris : Minuit, p. 9-52.
- PERRET, J. (1975) « Du texte à l'auteur du texte ». In BARBOTIN, E. (éd.) (1975), p. 11-40.
- RASTIER, F. (1987) *Sémantique interprétative*. Paris : P.U.F.
- (1989) *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- (1990) « La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique ». In *Nouveaux actes sémiotiques*, 9.
- (1991) *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : P.U.F.
- (1992) « Réalisme sémantique et réalisme esthétique ». In *TLE*, 10, p. 81-120.
- RASTIER, F., CAVAZZA, M., ABEILLE, A. (1994) *Sémantique pour l'analyse*. Paris : Masson.
- RICŒUR, P. (1986) *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*. Paris : Seuil, II.

- RORTY, R. (1985) « Texts and Lumps, ». In *New Literary History*, XVII, 1.
- RUTTEN, F. (1980) « Sur les notions de texte et de lecture dans une théorie de la réception ». In *Revue des sciences humaines*, 177.
- SLAKTA, D. (1985) « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase ». In FUCHS, C. (éd.) *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*. Berne : Peter Lang.
- STATI, S. (1990) *La transphrastique*. Paris : P.U.F.
- SZONDI, P. (1975) *Poésie et poétique de l'idéalisme allemand*. Paris : Gallimard.
- VAN DIJK, T. (1984) « Texte ». In BEAUMARCHAIS (éd.), *Dictionnaire des littératures de langue française*. Paris : Bordas.
- WAHL, F. (1972) « Texte ». In DUCROT, O., TODOROV, T. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*.
- WEINRICH, H. (1989 [1982]) *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.
- von WILAMOWITZ-MIELEDORF U. (1921) « Geschichte der Philologie » [tr. angl. In *History of Classical Scholarship*. John Hopkins University Press].